

DÉCISION N° : 2010-FIIC-0083

DOSSIER N° : 21419

Objet : Zoop réseau mobilité inc.
Interdiction d'opérations sur valeurs

Vu la décision 2010-FIIC-0062, prononcée le 30 mars 2010, interdisant à l'émetteur, à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur;

Vu que l'émetteur n'a pas déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers ses états financiers annuels des exercices terminés les 30 juin 2008 et 2009 ainsi que ses états financiers intermédiaires des périodes terminées les 31 décembre 2008 et 2009 exigés par l'article 119.01 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, R.R.Q., c. V-1.1, r.1 (le « Règlement »);

Vu les articles 265, 267 et 318 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2.

En conséquence, l'Autorité des marchés financiers :

interdit à Zoop réseau mobilité inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels des exercices terminés les 30 juin 2008 et 2009 ainsi que ses états financiers intermédiaires des périodes terminées les 31 décembre 2008 et 2009 prévues au Règlement.

L'interdiction est prononcée le 14 avril 2010.

Louis Morisset
Surintendant des marchés de valeurs

Vous pouvez demander, dans un délai de 30 jours, la révision de la présente décision auprès du Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières institué en vertu de l'article 92 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2 conformément à l'article 322 de la Loi.

L'Autorité des marchés financiers peut également révoquer la présente décision en vertu de l'article 318 de la Loi.

Zoop réseau mobilité inc.
5233, Avenue du Parc
Montréal (Québec) H2V 4G9

À l'attention de : Éric Meunier